

L'alimentation électrique

La partie électrique de votre installation piscine débute depuis le tableau général de votre habitation et se concentre ensuite dans le local technique où se trouve l'ensemble de vos équipements. Nos matériels répondent à des normes strictes mais, leur garantie de bon fonctionnement et votre sécurité dépendent aussi de leur raccordement électrique.



L'alimentation électrique des projecteurs

Longueur maximale en mètres de câble, pour un projecteur de 300 W, 12 V, 25 A, avec une chute de tension admissible de 5 % :

Longueur	Section
2,1 ml	4 mm ²
3,2 ml	6 mm ²
5,3 ml	10 mm ²
8,5 ml	16 mm ²
13,3 ml	25 mm ²
18,7 ml	35 mm ²

Si votre piscine est réalisée en même temps que votre habitation, l'installation électrique de la piscine fait obligatoirement l'objet d'un contrôle établi par un organisme agréé, en vue de la délivrance du certificat de conformité. La tension électrique d'alimentation du local technique est de 230 V mono (= 3 conducteurs) ou 400 V tri (= 5 conducteurs) selon les dispositions de votre compteur et de l'abonnement EDF. La qualité du câble et de la gaine doivent être conformes aux normes en vigueur.

Vous avez 2 possibilités pour alimenter en 12 V un ou plusieurs projecteurs en respectant les règles obligatoires de sécurité et de bon fonctionnement :

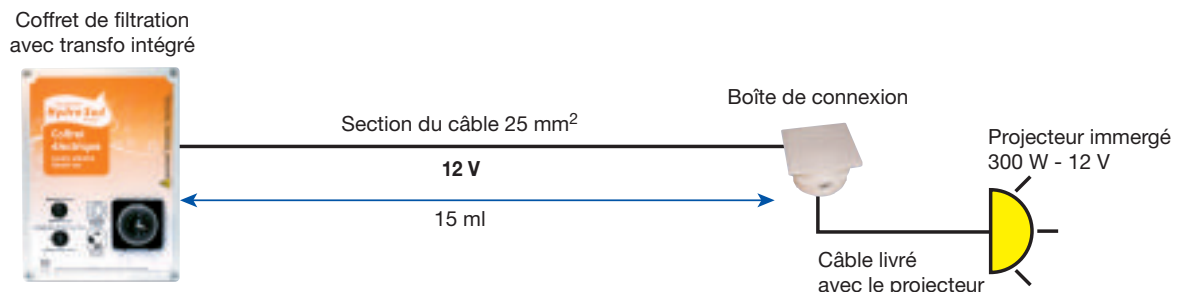
- 1 - depuis un transformateur 230 V/12 V intégré dans le coffret de filtration
 - 2 - depuis un transformateur 230 V/12 V séparé.
- La norme NF C15 100 précise notamment la section de câble à utiliser par rapport à la longueur de raccordement entre le transformateur et la boîte de connexion du projecteur. Selon ces

indications, vous trouverez dans le tableau en marge la longueur maximale en mètres de câble (cuivre) pour un projecteur de 300 W.

Nos exemples ci-dessous démontrent que la solution 2 sera souvent la plus économique. Un transformateur étanche peut être placé dans un regard enterré à l'extérieur, à une distance de 3,50 m de la piscine, et permettre ainsi la pose d'un câble de section 1,5 mm² entre le coffret et le transformateur. Tous nos coffrets électriques sont conformes à la norme NF C15 100.

Sur demande, il est possible d'intégrer un disjoncteur différentiel dans le coffret si la ligne d'alimentation n'en dispose pas. Dans ce cas, il est interdit d'alimenter autre chose que le coffret de filtration ! Alors, prévoyez un tableau de répartition dans votre local technique, alimenté par une ligne protégée par un disjoncteur différentiel. Equipez-le de fusibles calibrés pour chaque besoin : coffret de filtration, éclairage et prise local, chauffage piscine, éclairage jardin, etc.

Transformateur 230 V/12 V/300 W intégré au coffret



Transformateur 230 V/12 V/300 W à l'extérieur

